

## ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION PARTIELLE DES PERSONNELS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

## D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE ORGANISEE LE 24 NOVEMBRE 2021 \* CR / COLLEGE B / ST \*

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47 ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu l'avis du Comité électoral Consultatif en sa séance du 05 octobre 2021 ;

**Vu** l'arrêté électoral du 18 octobre 2021 portant renouvellement partiel des représentants des personnels à la Commission de la Recherche d'Aix-Marseille Université ;

**Vu** l'arrêté portant recevabilité des candidatures des représentants des personnels à la Commission de la recherche d'Aix-Marseille Université du 10 novembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

**Considérant que** lorsqu'un seul siège est à pourvoir, le candidat est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour,

## Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

**Instance :** Commission de la Recherche

Collège: B

Secteur: Sciences et Technologies

Sièges à pourvoir : 1 titulaire

Inscrits: 387 Votants: 54

Bulletins blancs et bulletins nuls : 2 Suffrages valablement exprimés : 52 Taux de participation électorale : 13,95%

## Ont obtenu:

Candidats	Total voix
Liste Cap sur la confiance : Stéphane BALLET	12
Daniela BANARU	5
Liste Science avec Conscience : Hachem KADRI	5
Mohammed KOUBITI	12
Liste PAIR: Marie-Catherine ROUSSELIN-TIVERON	18



Est élue: Marie-Catherine ROUSSELIN-TIVERON.

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés sur le site Internet <a href="https://elections.univ-amu.fr">https://elections.univ-amu.fr</a> . Ils sont également affichés au siège d'Aix-Marseille Université.

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2021,

Le Président d'Aix-Marseille Université